REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de BIESLES (102) : Commune de BIESLES (102) (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21520033800014

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE / SGC CHAUMONT

M. 57

Budget primitif
Voté par nature

BUDGET: Principal (3)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations generales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	2
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	(
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	(
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sana Ohio
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Obje Sans Obje
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	Sans Obje
C2 - Equilibre financier du budget - Fronctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D1 - Balance générale - Depenses D2 - Balance générale - Recettes	17
-	17
III - Vote du budget	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	26
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	27
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	28
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	29
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	31
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	34
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Obje
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Obje
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Obje
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Obje
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Obje
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Obje
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Obje
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Obje
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Obje
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Obje
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Obje
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Obje
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Obje
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Obje
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Obje
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Obje
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Obje
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Obje
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Obje
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Obje
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Obje
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Obje
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Obje
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Obje
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Obje
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Obje
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Obje
B - Annexes patrimoniales	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	40
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	45
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
P1.5. Etat de la detta. Détail des enérations de souverture	4.7

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	49
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	50
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	51
B3.1 - Etat des provisions constituées	52
B3.2 - Etalement des provisions	54
B4 - Etat des charges transférées	55
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	56
B6 - Prêts	57
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	58
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	59
B7.3 - Etat des emprunts garantis	60
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	61
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	62
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	63
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	64
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	65
B9 - Etat du personnel	68
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	71
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	72
B11.2 - Liste des établissements publics créés	73
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	74
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	75
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	76
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	78
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	79
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	80
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	81
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	82
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	83
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	

A - Arrêté et signatures

85

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 - Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES. FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1371

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

i	Informations financières – ratios	Valeurs
<u> </u>	miorinations intalicieres – ratios	
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1010,86
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	749,47
3	Dépenses d'équipement brut / population	2633,87
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	145,87
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,3308
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	1,3507
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	3,5142
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,0000
10	Eparane brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

⁽¹⁾ A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
 au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ; sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
 - Fonctionnement : 7.50 %
 - Investissement : 7,50%
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont semi-budgétaires (4).
- VI La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.
- VII Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans »
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
 (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- budgétaire par délibération N°... du ...
- (5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00	
Investissement	0,00	III 0,00	B2 0,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00	

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

⁽¹⁾ État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVE	STISSEMENT - TOTAL	(1) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT - TOTAL	(II)
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettr	е
SECTION D'INVE	ESTISSEMENT - TOTAL	(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	Α

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 203 006,30	4 307 382,11
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	3 366 106,85	1 432 394,78
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	To a contract of the contract	142 934,62	0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	5 712 047,77	5 739 776,89
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 271 161,09	1 027 677,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	598 032,67	198 075,29
REPORTS		(si déficit)	(si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0.00	2 643 441.47
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	3 869 193,76	3 869 193,76
	TOTAL DU BUDGET (4)	9 581 241,53	9 608 970,65

⁽¹⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à Fémission d'un titre au 31/12 de l'exercice précèdent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES	D'INVESTISSE	EMENT		
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	156 000,00	92 825,40	61 000,00	61 000,00	153 825,40
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	51 530,00	49 878,00	0,00	0,00	49 878,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	714 233,30	516 308,11	444 000,00	444 000,00	960 308,11
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	(4) Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	2 800 000,00	2 707 095,20	1 546 006,30	1 546 006,30	4 253 101,50
Total de	es dépenses d'équipement	3 721 763,30	3 366 106,71	2 051 006,30	2 051 006,30	5 417 113,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	78 049,00	0,14	0,00	0,00	0,14
Total de	es dépenses réelles d'investissement	3 801 812,30	3 366 106,85	2 053 006,30	2 053 006,30	5 419 113,15
					=======================================	
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	15 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total de	es dépenses d'ordre d'investissement	15 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
	TOTAL	3 816 812,30	3 366 106,85	2 203 006,30	2 203 006,30	5 569 113,15
	TOTAL	3 0 10 0 12,30	3 300 100,03	2 203 000,30	2 203 000,30	-
						+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 142 934,62

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 712 047,77

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁵⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf	1 476 240,00	1 175 409,82	745 000,00	745 000,00	1 920 409,82
	le 138) (3)					
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	200 000,00	156 000,00	1 000,00	1 000,00	157 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'équipement	1 676 240,00	1 331 409,82	746 000,00	746 000,00	2 077 409,82
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf	61 500,00	0,00	62 000,00	62 000,00	62 000,00
	1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	119 047,70	0,00	2 160 329,76	2 160 329,76	2 160 329,76
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	100 984,96	100 984,96	100 984,96	100 984,96	201 969,92
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	282 032,66	100 984,96	2 323 314,72	2 323 314,72	2 424 299,68
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	(9)					
Total d	es recettes réelles d'investissement	1 958 272,66	1 432 394,78	3 069 314,72	3 069 314,72	4 501 709,50
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 049 859,91		1 065 836,89	1 065 836,89	1 065 836,89
040	Onérations ordre transf entre	27 375.13		22 230.50	22 230.50	22 230.50

Total d	es recettes d'ordre d'investissement	2 092 235,04	1 238 067,39	1 238 067,39	1 238 067,39
041	Opérations patrimoniales (10)	15 000,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
	sections (10) (11)				
040	Opérations ordre transf. entre	27 375,13	22 230,50	22 230,50	22 230,50
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 049 859,91	1 065 836,89	1 065 836,89	1 065 836,89

	TOTAL	4 050 507,70	1 432 394,78	4 307 382,11	4 307 382,11	5 739 776,89
--	-------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 739 776,89

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

1 088 067,39

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- $(10)\; DF\; 023 = RI\; 021\; ;\; DI\; 040 = RF\; 042\; ;\; RI\; 040 = DF\; 042\; ;\; DI\; 041 = RI\; 041.$
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

- (12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.
- (13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)	
011	Charges à caractère général (3)	585 391,76	369 893,46	1 515 593,70	1 515 593,70	1 885 487,16	
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	458 500,00	176 215,30	313 000,00	313 000,00	489 215,30	
014	Atténuations de produits	60 476,00	599,00	71 000,00	71 000,00	71 599,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	300 500,00	50 824,91	283 000,00	283 000,00	333 824,91	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total d	es dépenses de gestion courante	1 404 867,76	597 532,67	2 182 593,70	2 182 593,70	2 780 126,37	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges spécifiques (3)	500,00	500,00	500,00	500,00	1 000,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total d	es dépenses réelles de	1 405 367,76	598 032,67	2 183 093,70	2 183 093,70	2 781 126,37	
	nnement		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	, ,	, ,	,-	
				<u></u>	<u></u>		
023	Virement à la section	2 049 859,91		1 065 836,89	1 065 836,89	1 065 836,89	
	d'investissement (4)						
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	27 375,13		22 230,50	22 230,50	22 230,50	
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00	
	les dépenses d'ordre de	2 077 235,04		1 088 067,39	1 088 067,39	1 088 067,39	
TOTTOTTO		<u> </u>		<u> </u>	ļ		
	TOTAL	3 482 602,80	598 032,67	3 271 161,09	3 271 161,09	3 869 193,76	
	+						
			D	002 RESULTAT REPO	ORTE OU ANTICIPE	0,00	
						=	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 3 869 193,						

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁵⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	2 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	63 900,00	25 119,13	46 900,00	46 900,00	72 019,13
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	252 476,00	86 068,00	189 476,00	189 476,00	275 544,00
731	Fiscalité locale	416 500,00	1 000,00	486 500,00	486 500,00	487 500,00
74	Dotations et participations (3)	204 800,00	4 057,42	267 500,00	267 500,00	271 557,42
75	Autres produits de gestion courante (3)	107 130,73	81 630,73	26 100,00	26 100,00	107 730,73
Total d	es recettes de gestion courante	1 046 806,73	197 875,28	1 027 476,00	1 027 476,00	1 225 351,28
76	Produits financiers	1,00	0,01	1,00	1,00	1,01
77	Produits spécifiques (3)	200,00	200,00	200,00	200,00	400,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles de fonctionnement	1 047 007,73	198 075,29	1 027 677,00	1 027 677,00	1 225 752,29
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	es recettes d'ordre de nnement	0,00		0,00	0,00	0,00
						-
	TOTAL	1 047 007,73	198 075,29	1 027 677,00	1 027 677.00	1 225 752,29

IOIAL	1 047 007,73	190 075,29	1 027 677,00	1 027 677,00	1 225 752,29

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 2 643 441,47

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 3 869 193,76

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	1 088 067,39
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

 $^{(4) \} DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$

⁽⁵⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

⁽⁶⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 000,00	0,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	153 825,40	0,00	153 825,40
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	49 878,00	0,00	49 878,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	960 308,11	0,00	960 308,11
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	4 253 101,50	150 000,00	4 403 101,50
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,14	0,00	0,14
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	5 419 113,15	150 000,00	5 569 113,15

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	142 934,62
	,

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 712 047,77

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 885 487,16		1 885 487,16
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	489 215,30		489 215,30
014	Atténuations de produits	71 599,00		71 599,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 6586	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9) Frais fonctionnement des groupes d'élus	333 824,91 0,00	0,00	333 824,91 0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	22 230,50	22 230,50
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 065 836,89	1 065 836,89
	Dépenses de fonctionnement – Total	2 781 126,37	1 088 067,39	3 869 193,76

	•
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 869 193,76

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	62 000,00	0,00	62 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 920 409,82	0,00	1 920 409,82
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	157 000,00	0,00	157 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	150 000,00	150 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	201 969,92	0,00	201 969,92
28	Amortissement des immobilisations		22 230,50	22 230,50
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 065 836,89	1 065 836,89
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	2 341 379,74	1 238 067,39	3 579 447,13

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	2 160 329,76
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 739 776,89

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	11 000,00		11 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	72 019,13		72 019,13
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	275 544,00		275 544,00
731	Fiscalité locale	487 500,00		487 500,00
74	Dotations et participations (8)	271 557,42		271 557,42
75	Autres produits de gestion courante (8)	107 730,73	0,00	107 730,73
76	Produits financiers	1,01	0,00	1,01
77	Produits spécifiques (8)	400,00	0,00	400,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	1 225 752,29	0,00	1 225 752,29

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 643 441,47
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 869 193,76

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

DEPENSES									
Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	3 816 812,30	3 366 106,85	0,00	2 203 006,30	2 203 006,30	0,00	2 203 006,30	5 569 113,15
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	156 000,00	92 825,40	0,00	61 000,00	61 000,00	0,00	61 000,00	153 825,40
204	Subventions d'équipement versées (9)	51 530,00	49 878,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 878,00
21	Immobilisations corporelles	714 233,30	516 308,11	0,00	444 000,00	444 000,00	0,00	444 000,00	960 308,11
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 800 000,00	2 707 095,20	0,00	1 546 006,30	1 546 006,30	0,00	1 546 006,30	4 253 101,50
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'équipement	3 721 763,30	3 366 106,71	0,00	2 051 006,30	2 051 006,30	0,00	2 051 006,30	5 417 113,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total	des dépenses financières	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	78 049,00	0,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,14
Total	des dépenses réelles	3 801 812,30	3 366 106,85	0,00	2 053 006,30	2 053 006,30	0,00	2 053 006,30	5 419 113,15
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	15 000,00			150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
Total	des dépenses d'ordre	15 000,00			150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8	142 934,62
Total des dépenses d'investissement cumulée:	5 712 047,77

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela conceme les AP relatives à de nouvelles programmations pluria

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
 (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
 (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
 (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	Α

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL			1		II	III = I + II
		3 931 460.00	1 432 394.78	2 147 052.35	2 147 052.35	3 579 447.13
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 476 240,00	1 175 409,82	745 000,00	745 000,00	1 920 409,82
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165,	200 000,00	156 000,00	1 000,00	1 000,00	157 000,00
	166 et 1688 non budgétaire)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 676 240,00	1 331 409,82	746 000,00	746 000,00	2 077 409,82
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	61 500,00	0,00	62 000,00	62 000,00	62 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	166)					
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100 984,96	100 984,96	100 984,96	100 984,96	201 969,92
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes financières	162 984,96	100 984,96	162 984,96	162 984,96	263 969,92
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes réelles	1 839 224,96	1 432 394,78	908 984,96	908 984,96	2 341 379,74
021	Virement de la section de fonctionnement	2 049 859,91		1 065 836,89	1 065 836,89	1 065 836,89
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	27 375,13		22 230,50	22 230,50	22 230,50
041	Opérations patrimoniales (6)	15 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total de	es recettes d'ordre	2 092 235,04		1 238 067,39	1 238 067,39	1 238 067,39

0.00	R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)
2 160 329,76	Affectation au compte 1068 (8)
= =00 ==0 00	Total day 100 March 110 110 110 110 110 110 110 110 110 11

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
 (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
 (7) Les solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des destatets).
- (§) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	3 816 812.30	3 366 106.85	0.00	2 203 006.30	2 203 006.30	0.00	2 203 006.30	5 569 113.15
018	RSA	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	156 000,00	92 825,40	0,00	61 000,00	61 000,00	0,00	61 000,00	153 825,40
203	Frais d'études, recherche, développement	150 000,00	87 125,20		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	147 125,20
2051	Concessions, droits similaires	6 000,00	5 700,20		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	6 700,20
204	Subventions d'équipement versées (9)	51 530,00	49 878,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 878,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	1 530,00	1 530,00		0,00	0,00	0,00	0,00	1 530,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	50 000,00	48 348,00		0,00	0,00	0,00	0,00	48 348,00
21	Immobilisations corporelles	714 233,30	516 308,11	0,00	444 000,00	444 000,00	0,00	444 000,00	960 308,11
2111	Terrains nus	15 000,00	7 470,12		8 000,000	8 000,00	0,00	8 000,00	15 470,12
2116	Cimetières	85 164,30	85 164,30		0,00	0,00	0,00	0,00	85 164,30
2117	Bois et forêts	15 000,00	15 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	5 000,00	786,48		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 786,48
2131	Bâtiments publics	230 000,00	206 905,35		24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	230 905,35
2132	Bâtiments privés	1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	2 000,00
2138	Autres constructions	72 069,00	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
2151	Réseaux de voirie	200 000,00	173 680,40		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	203 680,40
2152	Installations de voirie	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	20 000,00	651,89		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 651,89
2157	Matériel et outillage technique	10 000,00	1 963,38		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	11 963,38
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	10 000,00	6 025,27		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	16 025,27
2181	Install. générales, agencements	1 000,00	800,04		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 800,04
2183	Matériel informatique	20 000,00	12 940,74		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	22 940,74
2184	Matériel de bureau et mobilier	10 000,00	3 920,14		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	13 920,14
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 800 000,00	2 707 095,20	0,00	1 546 006,30	1 546 006,30	0,00	1 546 006,30	4 253 101,50

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			l l	budgétaire (3)		II			= +
231	Immobilisations corporelles en cours	2 700 000,00	2 607 095,20		1 446 006,30	1 446 006,30	0,00	1 446 006,30	4 053 101,50
238	Avances commandes immo corporelles	100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	200 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des d	lépenses d'équipement	3 721 763,30	3 366 106,71	0,00	2 051 006,30	2 051 006,30	0,00	2 051 006,30	5 417 113,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des d	lépenses financières	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	78 049,00	0,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,14
458111	Eau - Travaux réseaux place du Pont	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458151	Asst - Travaux réseaux Place du Pont	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458152	Asst - Mise aux normes branchements part	78 049,00	0,14		0,00	0,00	0,00	0,00	0,14
458153	Asst - Travaux domaine public (brancheme	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458154	EP - Travaux réseaux Place du pont	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 801 812,30	3 366 106,85	0,00	2 053 006,30	2 053 006,30	0,00	2 053 006,30	5 419 113,15
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
041	Opérations patrimoniales (8)	15 000,00			150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
231 458154	Immobilisations corporelles en cours EP - Travaux réseaux Place du pont	15 000,00 0,00			150 000,00 0,00	150 000,00 0,00		150 000,00 0,00	150 000,00 0,00
Total des dépenses d'ordre		15 000,00			150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
 (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de r (4) Voir état III-A2 1 pour le détail des opérations d'équipement.

 (5) il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

 (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

 (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

 (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

	N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
L		TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

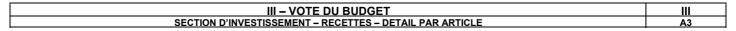
⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.



	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1		п	III = I + II
	TOTAL	3 931 460,00	1 432 394,78	2 147 052,35	2 147 052,35	3 579 447,13
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 476 240,00	1 175 409,82	745 000,00	745 000,00	1 920 409,82
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	254 737,00	254 737,00	0,00	0,00	254 737,00
1323	Subv. non transf. Départements	451 125,00	323 134,82	0,00	0,00	323 134,82
13246	Attributions compensation investissement	37 277,00	9 964,00	25 000,00	25 000,00	34 964,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	270 000,00	270 000,00	270 000,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	733 101,00	587 574,00	300 000,00	300 000,00	887 574,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	200 000,00	156 000,00	1 000,00	1 000,00	157 000,00
1641	Emprunts en euros	200 000,00	156 000,00	1 000,00	1 000,00	157 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rece	ettes d'équipement	1 676 240,00	1 331 409,82	746 000,00	746 000,00	2 077 409,82
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	61 500,00	0,00	62 000,00	62 000,00	62 000,00
10222	FCTVA	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
10226	Taxe d'aménagement	1 500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100 984,96	100 984,96	100 984,96	100 984,96	201 969,92
27638	Créance Autres établissements publics	100 984,96	100 984,96	100 984,96	100 984,96	201 969,92
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rece	ettes financières	162 984,96	100 984,96	162 984,96	162 984,96	263 969,92
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rece	ettes réelles	1 839 224,96	1 432 394,78	908 984,96	908 984,96	2 341 379,74
021	Virement de la section de fonctionnement	2 049 859,91		1 065 836,89	1 065 836,89	1 065 836,89
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	27 375,13		22 230,50	22 230,50	22 230,50
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	22 375,13		17 230,50	17 230,50	17 230,50
041	Opérations patrimoniales (9)	15 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	15 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
				II	III = I + II
Total des recettes d'ordre	2 092 235,04		1 238 067,39	1 238 067,39	1 238 067,39

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (3) Sauf 165, 166 et 16449.

- (3) Salf 165, 166 et 16449.

 (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

 (5) Voir l'annexe IV-85 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

 (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Ri 040 = DF 042).

 (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

 (8) Aucune prévision budgétaire ne disfugirer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

- (iii) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

ĺ	III – VOTE DU BUDGET	III
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	В

DEPENSES

				DEPENSE	<u> </u>				
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information,	Pour information,	TOTAL (RAR N-1 +
		précédent (1)		les AE lors de la			dépenses	dépenses	Vote)
		. , ,		séance			gérées dans le	gérées hors AE	,
			1	budgétaire (2)		II	cadre d'une AE		III = I + II
	TOTAL	3 482 602,80	598 032,67	0,00	3 271 161,09	3 271 161,09	0,00	3 271 161,09	3 869 193,76
011	Charges à caractère général (3)	585 391,76	369 893,46	0,00	1 515 593,70	1 515 593,70	0,00	1 515 593,70	1 885 487,16
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	458 500,00	176 215,30		313 000,00	313 000,00		313 000,00	489 215,30
014	Atténuations de produits	60 476,00	599,00		71 000,00	71 000,00		71 000,00	71 599,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	300 500,00	50 824,91	0,00	283 000,00	283 000,00	0,00	283 000,00	333 824,91
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses de gestion des services	1 404 867,76	597 532,67	0,00	2 182 593,70	2 182 593,70	0,00	2 182 593,70	2 780 126,37
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	500,00		500,00	500,00		500,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des	dépenses financières	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00		500,00	1 000,00
Total des	dépenses réelles	1 405 367,76	598 032,67	0,00	2 183 093,70	2 183 093,70	0,00	2 183 093,70	2 781 126,37
023	Virement à la section d'investissement	2 049 859,91			1 065 836,89	1 065 836,89		1 065 836,89	1 065 836,89
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	27 375,13			22 230,50	22 230,50		22 230,50	22 230,50
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses d'ordre	2 077 235,04			1 088 067,39	1 088 067,39		1 088 067,39	1 088 067,39

D002 Résultat reporté ou anticipé (
Total des dépenses de fonctionnement cumulér	s 3 869 193,76

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

 (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

 (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 047 007,73	198 075,29	1 027 677,00	1 027 677,00	1 225 752,29
013	Atténuations de charges (2)	2 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	63 900,00	25 119,13	46 900,00	46 900,00	72 019,13
73	Impôts et taxes (sauf 731)	252 476,00	86 068,00	189 476,00	189 476,00	275 544,00
731	Fiscalité locale	416 500,00	1 000,00	486 500,00	486 500,00	487 500,00
74	Dotations et participations (2)	204 800,00	4 057,42	267 500,00	267 500,00	271 557,42
75	Autres produits de gestion courante (2)	107 130,73	81 630,73	26 100,00	26 100,00	107 730,73
Total de	s recettes de gestion des services	1 046 806,73	197 875,28	1 027 476,00	1 027 476,00	1 225 351,28
76	Produits financiers	1,00	0,01	1,00	1,00	1,01
77	Produits spécifiques (2)	200,00	200,00	200,00	200,00	400,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes financières	201.00	200.01	201.00	201.00	401.01
Total de	s recettes réelles	1 047 007.73	198 075.29	1 027 677.00	1 027 677.00	1 225 752.29
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	2 643 441,47
Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 869 193.76

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (FF 642 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 482 602,80	598 032,67	0,00	3 271 161,09	3 271 161,09	0,00	3 271 161,09	3 869 193,76
011	Charges à caractère général (4)	585 391,76	369 893,46	0,00	1 515 593,70	1 515 593,70	0,00	1 515 593,70	1 885 487,16
6042	Achats de prestations de services	6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	12 000,00
6061	Fournitures non stockables	200 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	116 197,72		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	120 197,72
6062	Fournitures non stockées	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6063	Fournitures entretien, petit équipement	35 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	12 384,38		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	32 384,38
60633	Fournitures de voirie	0,00	15 903,12		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	16 903,12
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	4 316,90		700,00	700,00	0,00	700,00	5 016,90
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	3 500,00	2 292,01		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	17 292,01
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
611	Contrats de prestations de services	1 500,00	1 282,45		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	2 782,45
613	Locations	3 000,00	1 849,15		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	3 349,15
61521	Entretien terrains	1 500,00	1 500,00		500,00	500,00	0,00	500,00	2 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	50 000,00	46 337,33		645 596,85	645 596,85	0,00	645 596,85	691 934,18
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	4 416,53		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	5 416,53
615231	Entretien, réparations voiries	30 000,00	25 267,40		645 596,85	645 596,85	0,00	645 596,85	670 864,25
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	7 920,19		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	12 920,19
61524	Entretien bois et forêts	40 000,00	23 751,98		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	48 751,98
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	17 313,02		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	21 313,02
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	1 786,90		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	2 786,90
6156	Maintenance	30 000,00	19 589,66		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	29 589,66
6161	Multirisques	10 000,00	2 030,29		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	12 030,29
6168	Autres primes d'assurance	1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	2 000,00
617	Etudes et recherches	1 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
618	Divers	3 000,00	2 226,68		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	3 226,68
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	17 000,00	9 385,62		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	17 385,62

Page 34

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés	Pour information Crédits gérés	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		,		séance			dans le cadre	hors AE	,
			l l	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
623	Pub., publications, relations publiques	38 491,76	20 663,07		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	40 663,07
625	Déplacements et missions	200,00	166,47		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 166,47
626	Frais postaux et frais télécommunication	15 000,00	8 602,25		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	23 602,25
6281	Concours divers (cotisations)	4 500,00	2 656,12		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	6 656,12
6282	Frais de gardiennage	15 000,00	7 739,22		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	17 739,22
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	5 000,00	5 000,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	20 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	200,00	200,00		200,00	200,00	0,00	200,00	400,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	10 000,00	2 022,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	12 022,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	93,00		500,00	500,00	0,00	500,00	593,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	458 500,00	176 215,30		313 000,00	313 000,00		313 000,00	489 215,30
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	20 000,00	9 483,64		15 000,00	15 000,00		15 000,00	24 483,64
6218	Autre personnel extérieur	60 000,00	33 935,82		25 000,00	25 000,00		25 000,00	58 935,82
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	4 500,00	39,57		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 039,57
6411	Personnel titulaire	170 000,00	54 642,35		140 000,00	140 000,00		140 000,00	194 642,35
6413	Personnel non titulaire	110 000,00	59 814,34		50 000,00	50 000,00		50 000,00	109 814,34
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	90 000,00	16 428,58		75 000,00	75 000,00		75 000,00	91 428,58
6470	Autres charges sociales	4 000,00	1 871,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	4 871,00
014	Atténuations de produits	60 476,00	599,00		71 000,00	71 000,00		71 000,00	71 599,00
739221	FNGIR	41 000,00	599,00		41 000,00	41 000,00		41 000,00	41 599,00
73928	Autres prélèv. pour revers. de fiscalité	19 476,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	300 500,00	50 824,91	0,00	283 000,00	283 000,00	0,00	283 000,00	333 824,91
65311	Indemnités de fonction	70 000,00	15 386,98		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	75 386,98
65312	Frais de mission et de déplacement	100,00	100,00		100,00	100,00	0,00	100,00	200,00
65313	Cotisations de retraite	3 000,00	242,70		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 242,70
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 000,00	669,29		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 669,29
65315	Formation	1 000,00	970,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 970,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	100,00		100,00	100,00	0,00	100,00	200,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	2 000,00
6542	Créances éteintes	200,00	200,00		200,00	200,00	0,00	200,00	400,00
6553	Service d'incendie	45 000,00	2 313,84		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	47 313,84

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65568	Autres contributions	150 000,00	17 983,00	.	140 000,00	140 000,00	0,00	140 000,00	157 983,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	23 000,00	11 760,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	34 760,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	100,00	99,10		100,00	100,00	0,00	100,00	199,10
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 404 867,76	597 532,67	0,00	2 182 593,70	2 182 593,70	0,00	2 182 593,70	2 780 126,37
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	500,00	500,00		500,00	500,00		500,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	500,00		500,00	500,00		500,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des c	harges financières et spécifiques	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00		500,00	1 000,00
Total des d	épenses réelles	1 405 367,76	598 032,67	0,00	2 183 093,70	2 183 093,70	0,00	2 183 093,70	2 781 126,37
023	Virement à la section d'investissement	2 049 859,91			1 065 836,89	1 065 836,89		1 065 836,89	1 065 836,89
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	27 375,13			22 230,50	22 230,50		22 230,50	22 230,50
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	27 375,13			22 230,50	22 230,50		22 230,50	22 230,50
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 077 235.04			1 088 067.39	1 088 067.39		1 088 067.39	1 088 067.39

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)								
Montant des ICNE de l'exercice	0,00							
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00							
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00							

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

Commune de BIESLES (102) - Principal - BP - 2023

- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
 (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (7) Ct. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
 (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 675 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
 (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Propositions	Vote de l'assemblée	Total
		budget		nouvelles		(RAR N-1 + Vote)
		précédent (2)	Ì		II	III = I + II
	TOTAL	1 047 007,73	198 075,29	1 027 677,00	1 027 677,00	1 225 752,29
013	Atténuations de charges (3)	2 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	63 900,00	25 119,13	46 900,00	46 900,00	72 019,13
7022	Coupes de bois	40 000,00	12 825,40	20 000,00	20 000,00	32 825,40
7023	Menus produits forestiers	10 000,00	10 000,00	5 000,00	5 000,00	15 000,00
7025	Taxes d'affouage	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	500,00	420,00	100,00	100,00	520,00
7032	Stationnement et location voie publique	2 500,00	1 773,73	700,00	700,00	2 473,73
7035	Locations de droits de chasse et pêche	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	100,00	100,00	100,00	100,00	200,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	252 476,00	86 068,00	189 476,00	189 476,00	275 544,00
73211	Attribution de compensation	200 000,00	33 592,00	165 000,00	165 000,00	198 592,00
73221	FNGIR	19 476,00	19 476,00	19 476,00	19 476,00	38 952,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	33 000,00	33 000,00	5 000,00	5 000,00	38 000,00
731	Fiscalité locale	416 500,00	1 000,00	486 500,00	486 500,00	487 500,00
73111	Impôts directs locaux	300 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	115 000,00	0,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00
73154	Droits de place	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
7318	Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	2 000,00
74	Dotations et participations (3)	204 800,00	4 057,42	267 500,00	267 500,00	271 557,42
74111	Dotation forfaitaire des communes	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
741121	DSR des communes	100 000,00	0,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
744	FCTVA	2 000,00	1 657,42	2 000,00	2 000,00	3 657,42
74718	Autres participations Etat	400,00	0,00	400,00	400,00	400,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	2 400,00	2 400,00	100,00	100,00	2 500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	107 130,73	81 630,73	26 100,00	26 100,00	107 730,73
752	Revenus des immeubles	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
75821	Excédent budgets annexes administratifs	81 630,73	81 630,73	100,00	100,00	81 730,73
7588	Autres produits divers gestion courante	500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recet	tes de gestion des services	1 046 806,73	197 875,28	1 027 476,00	1 027 476,00	1 225 351,28
76	Produits financiers	1,00	0,01	1,00	1,00	1,01
761	Produits de participations	1,00	0,01	1,00	1,00	1,01
77	Produits spécifiques (3)	200,00	200,00	200,00	200,00	400,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	200,00	200,00	200,00	200,00	400,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recet	tes réelles	1 047 007,73	198 075,29	1 027 677,00	1 027 677,00	1 225 752,29
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recet	tes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Botali da Galdai agg Terre da Go	iiipto rozz (o)
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

I	IV – ANNEXES	IV
ſ	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des rem	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					44 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					44 000,00									
1	CREDIT AGRIC CHAMPAGNE BOURGOGNE	26/04/2022		30/04/2023	44 000,00	F		1,100	1,100	EUR	A	С	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

					Emprunts e	t dettes à l'o	rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					44 000,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

 (2) Nominal : montant emprunté à l'Origine.

 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

 (5) Indiquer le nivieau de taux à l'origine du contrat.

 (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

 (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB 1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

 (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n'2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				ON PAR NATUR			s et dettes au 01/01		o, (ouno,			
						- Inprunt	Taux d'intérêt	,,,				
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Annuité de l'exercice Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		44 000,00					8 800,00	440,24	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		44 000,00					8 800,00	440,24	0,00	0,00
1	N	0,00	A-1	44 000,00	5,00	F		1,100	8 800,00	440,24	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		44 000,00					8 800,00	440,24	0,00	0,00

⁽¹⁰⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement. (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

Commune de BIESLES (102) - Principal - BP - 2023

- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

 (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

 (14) Mentionner l'index en cours au 010/IN après opérations de couverture.

 (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

 (16) Il s'agif des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts règlés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

 (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

		D1.3 - KE	PARIIIUN	DES EN	<u>IPRUN</u>	I O PAR	<u>SIRUCII</u>	JKE DE	AUX (HURS	<u> </u>				
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indices ous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1: Indice zone euro / 2: Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecart indice zone euro / 4: Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5: écarts d'indices hors zone euro / 6: autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat. (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

 (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	-	D1.∓ → TITOLO	OIL DE LA KEI AK	ITTION DE L'ENCC	JOING (1)		
	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure					euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	44 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

				1.5 - DETAIL	DE0 01 1	-10110110	DE COUTER						
	Emp	Instrument de couverture											
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

				I LIVATIONO DE								
		Effet de l'instrument de couverture										
Instruments de couverture		Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constate	Catégorie d'emprunt (8)					
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		Après opération de couverture			
Taux fixe (total)						0,00	0,00					
Taux variable simple (total)						0,00	0,00					
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00					
Total						0,00	0,00					

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de	Do	ont
PAR PRÊTEUR			l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTE	S R17

B1.7 – AUTRES DETTES (Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €			
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)		
L	Subventions d'équipement versées	5	01/03/2021	
L	Subventions d'équipement versées <1000€	1	01/03/2021	

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice	SOLDE E = C - D			
		P	_		_				
	PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)								
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
	PROVISION	IS BUDGETAIRE	S (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			

- (1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
 (2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
 (3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)	
	TOTAL	•	•	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862)	Solde (1)
	TOTAL	-	-	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 52 Intitulé de l'opération : Asst	- Mise aux normes brancheme	nts part		Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,14	0,00	0,14
45.1 Asst - Mise aux normes branchements part (5)	0,00	0,14	0,00	0,14
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,14	0,00	0,14
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le Anapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la	Encours restant dû	Montant de l'ann	Montant de l'annuité à recouvrer	
	délibération	au 01/01/N	Capital	Intérêts	l'exercice
Assortis d'intérêts (total)		44 000.00	9 048.76	440.24	0.00
Commune de BIESLES	26/04/2022	44 000,00	9 048,76	440,24	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

 ⁽¹⁾ A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
 (2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
 (3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.
 (4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.
(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

						LIAIDES			. ,												
Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		mobilisation et profil d'amortissement Objet de	-			Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour-		Taux initi			à la date u budget	(6)	Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier	ľex	ntie au cours de ercice
	Année	Profil		oner de me			duoiio	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(,,	l'emprunt	En intérêts (8)	En capital			
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00			
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00			
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00			
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00			

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeu	ır en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 027 677,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	0,00

⁽¹⁾ Ratio défini aux articles L 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

-								Montant des redeva	nces restant à courir		
Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	N+1	N+1 N+2		N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers	Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers	Crédits-bails immobiliers			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

ĺ	IV – ANNEXES	IV
ſ	ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

											tion du cocontract		
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part inve Part totale (2)	Dont part nette (3)	Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
TOTAL				0			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

 ⁽¹⁾ Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N.
 (2) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N.
 (3) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

EINT DECKEOETTEC CREVEEC D'CREVIEC D'CREVIEC D'CREVIEC							
Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale							
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N			
Total	0,00	0,00	0,00	0,00			

⁽¹⁾ Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
		NVESTISSEMENT (total)	•		0,00
		ONCTIONNEMENT (total)			9 490,00
6574	N°1 ADMR ANDELOT		ADMR	Association	150,00
6574	N°2 ADMR POUR CENTRE DE LOISIRS		ADMR	Association	0,00
6574	N°3 SUBVENTION 2020		ADMR	Association	0,00
6574	N°1 ADMR NOGENT		ADMR ASSOCIATION L'UNIVERS DE GUCINY	Association	150,00
6574	N°1 AFM TELETHON		AFM	Association	200,00
6574	N°2 SUBVENTION 2020		AFM	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		ALLIANCE BIESLES NORDENDORF	Association	0,00
6574	N°2 ALLIANCE BIESLES NORDENDORF		ALLIANCE BIESLES NORDENDORF	Association	620,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		AMICALE ANCIENS COMBATTANTS	Association	0,00
6574	N°2 AMICALE ANCIENS COMBATTANTS		AMICALE ANCIENS COMBATTANTS	Association	150,00
6574	N°1 AMICALE SAPEURS POMPIERS BIESLES		AMICALE SAPEURS POMPIERS BIESLES	Association	460,00
6574	N°2 SUBVENTION 2020		AMICALE SAPEURS POMPIERS BIESLES	Association	0,00
6574	N°1 BIESLES TANDEM		ASSOC BIESLES TANDEM ORGANISATION BTO	Association	200,00
6574	N°2 SUBVENTION 2020		ASSOC BIESLES TANDEM ORGANISATION BTO	Association	0,00
6574	N°1 BUX BAND REPAS AINES 2018		ASSOC BUX BAND	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		ASSOC CLUB DU HAUT DU BAN	Association	0,00
6574	N°2 CLUB D ANIMATION ET LOISIRS		ASSOC CLUB DU HAUT DU BAN	Association	200,00
6574	N°1 ASS DETENTE ET LOISIRS LE LIEN		ASSOC DETENTE ET LOISIRS LE LIEN	Association	200,00
6574	N°2 SUBVENTION 2020		ASSOC DETENTE ET LOISIRS LE LIEN	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		ASSOC DONNEURS DE SANG DE NOGENT	Association	0,00
6574	N°1 ASSOC DONNEURS SANG		ASSOC DONNEURS SANG	Entreprise	50,00
6574	N°1 ASSOC ETOILE BIESLOISE ET NOGENTAISE		ASSOC ETOILE BIESLOISE ET NOGENTAISE	Association	400,00
6574	N°2 SUBVENTION 2020		ASSOC ETOILE BIESLOISE ET NOGENTAISE	Association	0,00
6574	N°1 ASS FONDATION DU PATRIMOINE		ASSOC FONDATION DU PATRIMOINE	Association	0,00
6574	N°1 ASSOCIATION GREEN DEVIL		ASSOC GREEN DEVIL	Association	0,00
6574	N°1 AMICALE DES JEUNES SAPEURS POMPIERS		ASSOC JEUNES SAPEURS POMPIERS	Association	0,00
6574	N°1 ASSOC LE GALET DU PUITS		ASSOC LE GALET DU PUITS	Association	0,00
6574	N°1 ASSOC LES AMIS DE FELIX		ASSOC LES AMIS DE FELIX	Association	200,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	N°2 SUBVENTION 2020		ASSOC LES AMIS DE FELIX	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		ASSOC LES AMIS DE LA	Association	0,00
			TOUR		
6574	N°2 ASSOC LES AMIS DE LA TOUR		ASSOC LES AMIS DE LA	Association	500,00
0574	NO. 1 50 AND DECLUSION 101100		TOUR		400.00
6574	N°1 LES AMIS DES VIEUX JOURS		ASSOC LES AMIS DES VIEUX JOURS	Association	100,00
6574	N°2 SUBVENTION 2020		ASSOC LES AMIS DES VIEUX	Association	0,00
	IN 2 GOBVENTION 2020		JOURS	7 loocolation	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		ASSOC LES BIESLOISES	Association	200,00
			PETILLANTES		
6574	N°2 ASSOC LES BIESLOISES PETILLANTES		ASSOC LES BIESLOISES PETILLANTES	Association	0,00
6574	N°1 ASS LES PUITS DES MEZIENS - 14 JUILLET		ASSOC LES PUITS DES	Association	450,00
0374	N TASS LES PUTTS DES MEZIENS - 14 JUILLET		MEZIENS	ASSOCIATION	450,00
6574	N°2 SUBVENTION 2020		ASSOC LES PUITS DES	Association	0,00
			MEZIENS		
6574	N°1 ASSOCIATION MILITARIA		ASSOC MILITARIA	Association	0,00
0574	NO. CUENTENTIAN COOR		CHAUMONTAISE		
6574	N°1 SUBVENTION 2020		ASSOC PARENTS ELEVES BIESLES	Association	0,00
6574	N°2 ASSOC PARENTS ELEVES BIESLES		ASSOC PARENTS ELEVES	Association	230,00
	N 2 AGGGG T AINENTO ELEVEG BIEGLEG		BIESLES	Association	230,00
6574	N°1 POLE SPORTS ET LOISIRS DE BIESLES		ASSOC PÔLE SPORTS ET	Association	1 600,00
			LOISIRS DE BIESLES		
6574	N°2 SUBVENTION 2020		ASSOC PÔLE SPORTS ET	Association	0,00
6574	N°1 ASS RESTAURANTS COEUR HAUTE MARNE		LOISIRS DE BIESLES ASSOC RESTAURANTS	Association	450.00
0374	N TASS RESTAURANTS COEUR HAUTE MARNE		COEUR HAUTE MARNE	Association	150,00
6574	N°1 ASSOC SPINA BIFIDA		ASSOC SPINA BIFIDA	Association	0.00
6574	N°2 SUBVENTION 2020		ASSOC SPINA BIFIDA	Association	150,00
6574	N°1 ASSOC TEDALI		ASSOC TEDALI	Association	160,00
6574	N°2 SUBVENTION 2020		ASSOC TEDALI	Association	0,00
6574	N°1 ASS UN SEJOUR POUR TOUS		ASSOC UN SEJOUR POUR	Association	0,00
			TOUS		
6574	N°1 COMITE 52 LNCC		COMITE 52 LNCC	Association	100,00
6574	N°2 SUBVENTION 2020		COMITE 52 LNCC COOPERATIVE	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		SCOLEC.ELEMENTAIRE	Association	0,00
6574	N°2 COOPERATIVE SCOL.EC.ELEMENTAIRE		COOPERATIVE	Association	470.00
	N 2 0001 EIVITVE 000E.EU.EEEMENT/IIIVE		SCOL.EC.ELEMENTAIRE	7 loocolation	470,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		COOPERATIVE	Association	0,00
			SCOLA.MATERNELLE		
6574	N°2 COOPERATIVE SCOLA.MATERNELLE		COOPERATIVE	Association	350,00
6574	N°1 JUDO CLUB NOGENTAIS		SCOLA.MATERNELLE JUDO CLUB NOGENTAIS	Association	405.00
6574	N°2 SUBVENTION 2020		JUDO CLUB NOGENTAIS	Association Association	125,00 0,00
6574	N°1 LA COUNTRY DU PUITS		LA COUNTRY DU PUITS	Association	100,00
6574	N°2 SUBVENTION 2020		LA COUNTRY DU PUITS	Association	0.00
6574	N°1 LA PREVENTION ROUTIERE		LA PREVENTION ROUTIERE	Association	100,00
6574	N°2 SUBVENTION 2020		LA PREVENTION ROUTIERE	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		LES RESTAURANTS DU	Association	0,00
			COEUR		0,00
6574	N°1 MANDR'USEP		MANDR'USEP	Association	0,00

Page 66

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	N°1 subvention 2020		ONAC	Etat	0,00
6574	N°1 PETANQUE DU VAL MOIRON		PETANQUE DU VAL MOIRON	Association	125,00
6574	N°2 SUBVENTION 2020		PETANQUE DU VAL MOIRON	Association	0,00
6574	N°1 subvention distribution masques		PROTECTION CIVILE HAUTE MARNE	Association	0,00
6574	N°1 SOCIETE CHASSE BIESLES - 14 JUILLET		SOCIETE CHASSE BIESLES	Association	0,00
6574	N°1 SOCIETE PROTECTRICE ANIMAUX		SOCIETE PROTECTRICE ANIMAUX	Association	0,00
6574	N°1 UNION SPORTIVE BIESLES FOOT		UNION SPORTIVE BIESLES FOOT	Association	1 600,00
6574	N°2 SUBVENTION 2020		UNION SPORTIVE BIESLES FOOT	Association	0,00

 ⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS PO	OURVUS SUR EM EN ETPT (PLOIS BUDGETAIRES
GIADES OF LIM EGIS (1)	(2)	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
Directeur départemental - SDIS Directeur départemental adjoint - SDIS Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	0,00 1,00	1,00 0,00	1,00 1,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE (Av. Janv. 2019) ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL. AGENT DE MAITRISE	C	1,00 1,00 1,00	0,00	1,00 1,00 1,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
FILIERE SOCIALE (d)	_	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		4,00	1,00	5,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine. (2) Catégories : A, B ou C.

Commune de BIESLES (102) - Principal - BP - 2023

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année:

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année (x: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	В9

D1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

DIN EINI DO LEROCHNELING CHANG								
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES SECTEUR REMUNERATION (3) CONTRAT		REMUNERATION (3)		ITRAT			
	(1)	(2)	Indice (8) Euros		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00				
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00				
TOTAL GENERAL				0,00				

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(1) Oxfedences, A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.
TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
S: Social.
MS: Social.
MS: Médico-denique.
SP: Sportif.
CULT: Culturel
ANIM: Animation.
POL: Police.
POM: Signeurs-pompiers.
X: Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(3) ERMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP):
332-23-11: Acrorissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-24: Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale dis strois.
332-24: Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-14: Vacance temporaire d'un emploi.
332-24: L'a Neance de carder d'emplois de fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-24: L'a Neance de carder d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-28-21: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-28-41: Abende de carder d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-28-41: Abende de carder d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-28-41: Abende de carder d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions publicates.
332-28-41: Abende de carder d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions alle alle alle de la fonction autorité.
332-28-41: Contractuel territoriale sus de fait de communes de moins de 1 d'Old Dhabitants, pendant tois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-28-61: Emplois des communes (-1 200 habit, plus des groupements de communes (-1 000 habit, dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
337-51: Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nomme en qualité de fonctionnaire staguire pair l'autorité territoriale de la décision d'une autorité.
337-51: Contractuel t (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-6, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature juridique de Montant de Nature de l'engagement (2) Nom de l'organisme Raison sociale de l'organisme l'organisme l'engagement Délégation de service public (3) (4) Détention d'une part du capital Garantie ou cautionnement d'un emprunt 01/12/2016 -Caisse des dépots et consignations Etablissement public 25 508,56 01/12/2016 -Caisse des dépots et consignations Etablissement public 89 460,90 Caisse des dépots et consignations Caisse des dépots et consignations Etablissement public Etablissement public 10 564 88 01/12/2016 -01/12/2016 -20 588,31 Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme

⁽¹⁾ Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽⁴⁾ Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

LIGITE DES ORGANISMES DE RESIRCOS EMIENT AGRAGEES ADTIERE EA SOCIECTIVITE			
DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Communauté d'Agglomération de Chaumont		TPU	129 792,00
SDED 52		Sans fiscal. propre	2 285,00
SIAP Cirey les Mareilles		Sans fiscal, propre	0,00
Autres organismes de regroupement			
SDIS		Sans fiscal. propre	42 686,00

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
			deliberation	(01 10/01 A)	(our/ non)
CCAS	< Néant >				non
CE	< Néant >				non
Régie personnalisée	< Néant >				non

⁽¹⁾ il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

	LIGITE DES SERVICES INDIVIDUALISES	DANS ON BU	DOE! ANINE	\L		
Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >				(SPIC/SPA)	non
Lotissement	< Néant >					non
Service social et médico-social	< Néant >					non

⁽¹⁾ Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSE PROPRES	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	0,00	I 0,00
16 Empru	nts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	3 366 106,85	142 934,62	3 509 041,47

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 276 052,35	III 1 276 052,35
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	187 984,96	187 984,96
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	60 000,00	60 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	2 000,00	2 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	25 000,00	25 000,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	100 984,96	100 984,96
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (4)	1 088 067,39	1 088 067,39
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	5 000,00	5 000,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	17 230,50	17 230,50
29	Dépréciations des immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (5)		
33	En-cours de production de biens (5)		
35	Stocks de produits (5)		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 065 836,89	1 065 836,89

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 276 052,35	1 432 394,78	0,00	2 160 329,76	4 868 776,89

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	3 509 041,47
Ressources propres disponibles	IV	4 868 776,89
Solde	V = IV - II(8)	1 359 735,42

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

Commune de BIESLES (102) - Principal - BP - 2023

- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II Présentation générale du budget vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.1

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.2

C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

ĺ	IV – ANNEXES	IV
ĺ	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des res	ssources						
TICPE (part SP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
définie à l'art. Ga 265 du code des douanes)	azole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE SP)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
(majoration définie à l'art. 265 A <i>bis</i> du code des douanes)	azole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de	conduire	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de conso pétroliers (1)	ommation de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport pe	ublic aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi	de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au dro sont soumis les rhums	oit d'octroi de mer auxquels et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale d	des ressources	•		•		•	
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncie	ère et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consomma	ition finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées montagne	s mécaniques des zones de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des	ressources		•				•
TFPB		0,00	-100,00	39,53 %	0,00	0,00	-100,00
TFPNB	·	0,00	-100,00	27,12 %	0,00	0,00	-100,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur le	es résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00			0,00	0,00

⁽¹⁾ Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES (1)			
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
Remboursement d'	emprunts et dettes assimilées	0,00	
Acquisitions d'imm	obilisations	0,00	
Opérations d'équip	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Autres dépenses éventuelles			
Opérations pour co	ompte de tiers (1 ligne par opération)	0,00	
	Total des dépenses réelles	0,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	
041	041 Opérations patrimoniales		
	Total des dépenses d'ordre	0,00	
	TOTAL GENERAL	0,00	

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

	SECTION D INVESTISSEMENT - RECEITES				
	RECETTES (1)				
Article (2)	Libellé (2)	Montant			
Souscription d'emprui	nts et dettes assimilées	0,00			
Dotations et subvention	ons reçues	0,00			
Autres recettes éventu	nelles	0,00			
Opérations pour comp	te de tiers (1 ligne par opération)	0,00			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
	Total des recettes réelles	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00			
041	Opérations patrimoniales	0,00			
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
	Total des recettes d'ordre	0,00			
	TOTAL GENERAL	0,00			

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

	DEPENSES (1)				
Article (2)	Libellé (2)	Montant			
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges spécifiques	0,00			
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
	Total des dépenses réelles	0,00			
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00			
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00			
	Total des dépenses d'ordre	0,00			
	TOTAL GENERAL	0,00			

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES					
	RECETTES (1)				
Article	(2) Libellé (2)	Montant			
Recettes issue	s de la TEOM	0,00			
Dotations et pa	articipations reçues	0,00			
Autres recettes	s de fonctionnement éventuelles	0,00			
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00			
75	Autres produits de gestion courante	0,00			
76	Produits financiers	0,00			
77	Produits spécifiques	0,00			
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00			
013	Atténuations de charges	0,00			
	Total des recettes réelles	0,00			
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00			
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			
	Total des recettes d'ordre	0,00			
	TOTAL GENERAL	0,00			

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

 (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
 (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

 (4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Commune de BIESLES (102) - Principal - BP - 2023

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 13 Nombre de membres présents : 11 Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES:

Pour: 13 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 17/02/2022

Présenté par le Maire (1),

A l'Assemblée délibérante, le 13/03/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A l'Assemblée délibérante, le 13/03/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/03/2023, et de la publication le 16/03/2023

A Biesles, le 16/03/2023

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.